



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Comptabilité agricole et mesure des disparités des revenus

M. Roland Carles

Citer ce document / Cite this document :

Carles Roland. Comptabilité agricole et mesure des disparités des revenus. In: Économie rurale. N°114, 1976. La mesure des revenus agricoles. Où en est la pomme de terre ? pp. 3-8;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1976.2427>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1976_num_114_1_2427

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Cette étude constitue une mise au point sur les possibilités offertes par l'existence de diverses sources de caractère microéconomique pour mesurer les revenus agricoles. On examine en particulier les caractéristiques du réseau d'information comptable agricole et les utilisations qui en sont actuellement faites, notamment en matière de mise en évidence des disparités de revenus, puis l'opération de stockage de références fondée sur l'exploitation des données recueillies par les Centres de gestion. On aborde ensuite les problèmes posés par l'extension prévue du réseau d'information. Plusieurs modalités sont envisagées : utilisation des comptabilités d'exploitations suivies en gestion, enquête légère sur les revenus des petites exploitations et, à plus long terme, constitution et analyse du fichier constitué à partir de comptabilités de gestion dans le cadre des aides à la modernisation des entreprises agricoles.

Abstract

Farm accounts and the estimation of differences in farm income - This paper sums up the various means of measuring farm income provided by different micro-economic sources. In particular the characteristics of the farm accountancy information network and the uses made of it at present are examined especially with regard to the disparity in income ; the storage of information based on the analysis of data collected by the Centres de Gestion is then also examined.

The problems posed by the scheduled extension of the information network are then considered. Several methods are under consideration : - the use of the accounts of those farms that are advised by the Centres de Gestion, a superficial study of the income of small farms, and in the longer term the analysis of the files built up from the management accounts kept for the attribution of aid to the modernization of farm businesses.

LA MESURE DES REVENUS AGRICOLES

COMPTABILITÉ AGRICOLE ET MESURE DES DISPARITÉS DE REVENUS

R. CARLES

INRA, Grignon (*)

Cette étude constitue une mise au point sur les possibilités offertes par l'existence de diverses sources de caractère micro-économique pour mesurer les revenus agricoles. On examine en particulier les caractéristiques du réseau d'information comptable agricole et les utilisations qui en sont actuellement faites, notamment en matière de mise en évidence des disparités de revenus, puis l'opération de stockage de références fondée sur l'exploitation des données recueillies par les Centres de gestion.

On aborde ensuite les problèmes posés par l'extension prévue du réseau d'information. Plusieurs modalités sont envisagées : utilisation des comptabilités d'exploitations suivies en gestion, enquête légère sur les revenus des petites exploitations et, à plus long terme, constitution et analyse du fichier constitué à partir de comptabilités de gestion dans le cadre des aides à la modernisation des entreprises agricoles.

FARM ACCOUNTS AND THE ESTIMATION OF DIFFERENCES IN FARM INCOME

This paper sums up the various means of measuring farm income provided by different micro-economic sources. In particular the characteristics of the farm accountancy information network and the uses made of it at present are examined especially with regard to the disparity in income ; the storage of information based on the analysis of data collected by the Centres de Gestion is then also examined.

The problems posed by the scheduled extension of the information network are then considered. Several methods are under consideration : — the use of the accounts of those farms that are advised by the Centres de Gestion, a superficial study of the income of small farms, and in the longer term the analysis of the files built up from the management accounts kept for the attribution of aid to the modernization of farm businesses.

Depuis quinze ans l'information statistique a sensiblement progressé en France. Dans une première phase c'est l'information de caractère structurel qui a fait l'objet de l'investissement principal [1] (1). On peut dater cet effort de 1963 à nos jours.

Dans une deuxième phase, plus précisément à partir de 1968, on s'est préoccupé de recueillir des informations de type monétaire. Non sans réticences, le réseau d'information comptable agricole (RICA) a été mis en place en France conjointement par l'INSEE et le Ministère de l'Agriculture (SCEES) [2], après des travaux préparatoires qui avaient duré fort longtemps puisque un premier rapport d'experts date de 1961 [3].

Depuis cette date, un certain nombre de publications sont intervenues apportant une information nouvelle sur le revenu des divers types d'agriculture existant en France et mettant en évidence l'importance des disparités internes au secteur. Parallèlement et avec une certaine antériorité, l'Institut de Gestion et d'Economie Rurale procède à une opération de rassemblement de certaines données fournies par les centres de gestion à partir des fiches d'exploitation de leurs adhérents. Ce stockage de références aboutit à un constat également assez détaillé par grande famille de systèmes de production. L'un et l'autre de ces instruments pèchent cependant par certaines lacunes.

LA SITUATION ACTUELLE

Le réseau d'information comptable agricole

L'échantillon de 3.000 exploitations suivies en comptabilité qui sert de base à la mesure des revenus agricoles présente un certain nombre de défauts [4] :

— un volume trop réduit par rapport à l'ampleur du champ d'observation. Il n'est pas possible de représenter un million d'entreprises agricoles ayant au moins une

unité-travailleur avec un échantillon même correctement stratifié de 3.000 entreprises seulement. Les calculs du

(*) De l'Institut National de la Recherche Agronomique, Laboratoire d'Economie Rurale de Grignon, et membre du Bureau Commun du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA).

1. Les nombres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

bureau commun du réseau montrent qu'avec une stratification du type actuel, un volume de 6.000 entreprises est un minimum pour que toutes les strates d'un effectif de 1.500 unités au moins aient une représentation.

– **un degré de représentativité** insuffisant par suite de l'impraticabilité en milieu agricole d'un sondage aléatoire sur les revenus. Cette situation résulte de la faible « appétence » de ce secteur vis-à-vis de la comptabilité et par conséquent des taux de refus élevés enregistrés pour la constitution et le renouvellement de l'échantillon. On ne peut guère envisager de changement notable à ce sujet qu'en relation avec une diffusion progressive de la comptabilité dans les entreprises agricoles.

– **une stratification** médiocre à certains égards. La dimension des entreprises est appréciée à partir de la superficie quel que soit le système de production (y compris les systèmes indépendants du sol ou à fort degré d'intensité), l'orientation technico-économique est mesurée à partir d'un concept peu satisfaisant, la production brute potentielle standardisée (qui néglige certaines intraconsommations), estimée (assez mal) à partir de coefficients contestables. Les modalités de cette orientation, quoique nombreuses ne prévoient pas par exemple une distinction entre élevages bovins produisant du lait ou de la viande. Ces critiques ayant été souvent formulées, il n'y a pas lieu de les reprendre en détail.

Il faut y ajouter aussi celles relatives à l'*exploitation des données* sur la base d'un classement a posteriori des entreprises dans ce même schéma : il semblerait préférable de publier des moyennes pour un échantillon stratifié comme l'univers de référence (ce qui permettrait éventuellement de procéder à des extrapolations si toutefois l'échantillon n'était pas trop lacunaire) plutôt qu'en fonction d'un recalcul d'orientation en fin d'exercice. Un premier dépouillement de ce type n'en exclurait pas d'ailleurs un second effectué sur la base de la composition du produit réel mesuré en comptabilité.

Malgré ces défauts, l'utilité du réseau apparaît clairement grâce à certains travaux entrepris sur cette base :

– **une analyse des disparités de revenus** très fortes existant en France, en relation avec la taille des entreprises, leur orientation et leur situation dans telle ou telle région. L'échelle des revenus agricoles familiaux varie dans l'échantillon du réseau et pour des moyennes catégorielles de 1 à 20 (résultats 1970). Encore faut-il ajouter qu'il existe une forte dispersion à l'intérieur des catégories d'exploitations elles-mêmes (pour des raisons nombreuses : mauvaise stratification, erreur d'observation, différences de technicité, différences de potentialité...) et que la sous-représentation des petites exploitations aboutit à atténuer l'importance apparente de ce phénomène.

Par conséquent il apparaît bien nécessaire de compléter les approches globales du revenu agricole par une observation directe au niveau des entreprises et des ménages agricoles. Celle-ci a commencé à nourrir un certain nombre de travaux, notamment d'analyses approfondies (cer-

tains systèmes de production) ou de tendances. Toutefois, l'impact de ces résultats demeure jusqu'à présent limité, au niveau politique au moins, pour certaines raisons techniques : l'insuffisance de la couverture du champ d'observation fait que le constat des revenus est de toute façon incomplet, les délais d'obtention de cette information ont été trop longs jusqu'à l'année 1974, ce qui a empêché les responsables d'en tirer parti au moment opportun.

D'autre part, il est sans doute difficile d'appréhender une masse de renseignements aussi nombreux et dispersés que ceux fournis par le réseau. Le besoin se fait sentir de disposer de certains indicateurs plus synthétiques. Dans cet ordre d'idées, les travaux d'extrapolation de résultats d'entreprises en vue de reconstituer des comptes globaux au niveau régional et national devraient faciliter une meilleure intelligence des situations économiques réelles, de la même manière que les travaux de décontraction, déjà bien avancés par ailleurs, autorisent une vision plus diversifiée de l'agriculture française. Mais la condition fondamentale pour que les essais d'extrapolation conduisent à des résultats satisfaisants est une couverture plus complète du champ d'observation par les échantillons du réseau, ce qui milite bien évidemment en faveur de son extension.

Une autre perspective intéressante consisterait en l'élaboration de comptes provisoires bâtis à partir de structures-type de produits et de coûts mesurés dans le réseau auxquelles on appliquerait certains indices conjoncturels. On pourrait peut-être de cette manière réduire l'inconvénient inhérent à toute comptabilité rétrospective.

– **un début d'analyse des évolutions de revenus.** Cette appréciation est difficile puisque les échantillons du réseau sont petits (au niveau de la stratification élémentaire : orientation croisée avec superficie et avec circonscription de Bruxelles, ils sont de l'ordre d'une vingtaine d'exploitations) et affectés d'un renouvellement important — par suite de la mobilité des exploitations par rapport à la grille des orientations technico-économiques. Dans ces conditions des précautions importantes doivent être prises pour comparer les résultats d'une année sur l'autre : un échantillon constant doit être délimité. De cette façon, on peut apprécier de manière intéressante les tendances d'évolution du revenu agricole comme cela apparaît sur le tableau 1 (limité aux catégories « France entière » orientées vers la polyculture-élevage). Mais cette procédure trouve vite sa limite si on veut l'étendre à une période plus longue : la fonte des effectifs empêche d'obtenir des moyennes suffisamment fiables.

Même au niveau du rapprochement des moyennes obtenues sur les catégories les plus nombreuses (niveau France entière), certains décalages peuvent apparaître qui sont en fait imputables à des changements à l'intérieur des catégories et l'on est moins sûr de la validité des tendances ainsi décelées (tableau 2). L'expression à l'hectare n'élimine qu'imparfaitement ces inconvénients.

Tableau 1. — Evolution de quelques indicateurs de revenu de 1972 à 1973 (catégories de polyculture-élevage) d'après un échantillon constant du RICA

CATÉGORIES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES (France entière)	Résultat brut d'exploitation par exploitation (F)			Revenu agricole par exploitation (F)			Revenu agricole par unité-travailleur familiale (F)		
	1972	1973	Indice 1973/1972	1972	1973	Indice 1973/1972	1972	1973	Indice 1973/1972
	111-4 Agriculture générale (20 à 50 ha)	54.371	51.083	94	45.953	41.747	91	34.050	31.713
111-5 Agriculture générale (50 ha et plus)	129.182	132.285	102	106.618	106.618	100	74.213	75.319	102
130-4 Terres arables-bovins (20 à 50 ha)	57.162	55.708	97	48.819	46.398	95	27.261	26.159	96
130-5 Terres arables-bovins (50 ha et plus)	102.788	89.513	87	85.502	70.459	82	45.841	39.794	87
310-3 Bovins-terres arables (10 à 20 ha)	32.924	29.537	90	28.751	24.518	85	15.581	13.388	86
310-4 Bovins-terres arables (20 à 50 ha)	58.196	51.165	88	50.371	42.060	84	25.180	21.179	84
310-5 Bovins-terres arables (50 ha et plus)	111.133	88.412	80	97.003	72.335	75	50.670	37.599	74
336-2 Bovins (5 à 10 ha)	22.224	20.453	92	19.719	17.583	89	13.748	12.393	90
336-3 Bovins (10 à 20 ha)	37.448	28.861	77	33.915	24.430	72	20.003	14.465	72
336-4 Bovins (20 à 50 ha)	61.825	44.680	72	55.392	37.107	67	28.816	19.320	67
336.5 Bovins (50 ha et plus)	110.824	68.393	62	99.985	55.185	55	53.312	28.802	54

Tableau 2. — Evolution du résultat brut d'exploitation en francs à l'hectare de 1968 à 1973 d'après les résultats du RICA (francs constants, base 100 en 1969)

CATÉGORIES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES (France entière)	1968		1969		1970		1971		1972		1973	
	Mon-tant	In-dice	Mon-tant	In-dice	Mon-tant	In-dice	Mon-tant	In-dice	Mon-tant	In-dice	Mon-tant	In-dice
111-4 Agriculture générale (20 à 50 ha)	969	106	917	100	961	105	1.026	112	1.283	140	1.045	114
111-5 Agriculture générale (50 ha et plus)	966	104	931	100	946	102	1.020	110	1.140	122	1.099	118
130-4 Terres arables et bovins (20 à 50 ha)	912	95	958	100	966	101	1.055	110	1.384	144	1.297	135
130-5 Terres arables et bovins (50 ha et plus)	764	95	807	100	704	87	908	113	1.002	124	930	115
310-3 Bovins et terres arables (10 à 20 ha)	972	85	1.138	100	977	86	1.322	116	1.623	143	1.546	136
310-4 Bovins et terres arables (20 à 50 ha)	793	91	875	100	789	90	1.047	120	1.406	161	1.160	133
310-5 Bovins et terres arables (50 ha et plus)	592	117	507	100	455	90	667	132	1.177	232	894	176
336-2 Bovins (5 à 10 ha)	1.149	83	1.376	100	1.368	99	1.367	99	2.202	160	2.035	148
336-3 Bovins (10 à 20 ha)	987	84	1.172	100	1.160	99	1.304	111	1.935	165	1.448	124
336-4 Bovins (20 à 50 ha)	786	92	854	100	886	104	961	114	1.581	185	1.099	129
336-5 Bovins (50 ha et plus)	574	98	586	100	562	96	689	118	1.205	206	759	130

Si l'on s'interroge de manière plus large sur l'évolution des disparités telles qu'elles apparaissent dans les résultats du réseau d'information, il faut bien reconnaître qu'il n'est pas apparu de tendance bien nette au cours de la période 1968-1973. En 1972, les prix favorables des bovins avaient entraîné un rattrapage intéressant de la part des entreprises d'élevage et les disparités avaient donc en

général diminué; le retournement de tendance intervenu en 1973 a remis en cause ce phénomène.

Les ordres de grandeur des disparités se sont en gros perpétués de 1968 à aujourd'hui. Le phénomène le plus remarquable est alors la perception que semblent en avoir eu les chefs d'exploitation qui au cours de cette période

ont dans une certaine mesure orienté les systèmes de production en les spécialisant vers les activités les plus rentables, agriculture générale, élevage bovin (pour les grandes surfaces), viticulture (vins de qualité), élevage porcin et avicole au détriment de la polyculture-élevage au sens large et des cultures fruitières [5].

L'opération de stockage de références

Il est certain que les problèmes d'échantillonnage rencontrés dans le RICA se retrouvent avec plus d'ampleur en ce qui concerne l'opération de stockage de références menée par l'Institut de gestion et d'économie rurale (IGER).

Pour plusieurs raisons :

— une raison fondamentale, tenant aux motivations d'adhésion des agriculteurs aux Centres de gestion. Les espoirs mis en 1953-1956 dans le développement de la gestion en France ne se sont pas réalisés. Certes, il y a désormais un centre de gestion dans chaque département (ou un service économique de Chambre d'Agriculture) mais le nombre d'adhérents est resté limité : de 12.000 en 1960, il n'est passé qu'à 22.000 en 1972 (contre 51.000 adhérents aux centres de gestion pour le service TVA à cette date). Comme le dit Paul Houée (2) au sujet de la vulgarisation mais cela s'applique aussi et peut-être davantage à la gestion, « pour les agriculteurs accepter la vulgarisation, c'est entrer dans un engrenage de modifications et d'investissements dont " on ne voit pas le bout " et dont les avantages ne sont pas évidents ».

C'est pourquoi l'échantillon constitué par les adhérents

au service « gestion » des centres a aujourd'hui des caractéristiques bien particulières (par rapport à celles de la strate correspondante de l'univers) :

- dimension assez élevée des entreprises,
- gestion par des chefs d'exploitation plus jeunes, de tempérament plus dynamique,
- investissement et endettement plus importants,
- intensité plus forte du système de production,
- absence ou très faible représentation de certains types d'exploitations pour lesquels des méthodes de gestion adaptées n'étaient pas disponibles. C'est le cas pour les cultures permanentes, le maraîchage.
- une raison contingente. Malgré la création en 1964 de l'IGER, à la suite de la fusion de la Fédération Nationale des organismes de gestion agricole (FNOGA) et de l'Union nationale des Offices de Comptabilité et Centres d'Economie Rurale (UNOCCER), la couverture géographique du territoire national reste incomplète, certains départements ne participant pas à l'élaboration du fichier.

Pour des raisons techniques et sans doute politiques, l'exploitation des résultats est faite sans que soit prise en considération la localisation des entreprises, donc le facteur régional.

Mais l'échantillonnage n'est pas seul à soulever des difficultés. La qualité de l'information recueillie n'est pas toujours certaine, de l'aveu de ceux qui l'analysent et il y a certaines lacunes dans un fichier pourtant conçu avec le souci d'être complet

L'EXTENSION DU RÉSEAU

Un des défauts principaux du réseau d'information dans sa version actuelle est donc son volume trop réduit pour permettre une couverture complète du champ d'observation qui lui est imparti. D'où l'idée d'une extension de cet échantillon. Un calcul statistique relativement simple montre qu'avec la classification actuellement en usage dans le réseau, ce volume devrait être porté à environ 6.000 exploitations pour obtenir **une couverture complète du champ d'observation**.

Celui-ci correspond à l'ensemble des entreprises agricoles occupant un nombre d'unités-travailleurs supérieur ou égal à un, avec en outre les contraintes suivantes : orientation de l'exploitation vers la vente (production commercialisée $\geq 50\%$ du produit brut), activité principale agricole du chef d'exploitation (au moins 75% du temps de travail annuel consacré à l'exploitation), superficie de 5 ha au moins sauf pour l'horticulture, la viticulture et les cultures fruitières.

Mais passer de 3.000 à 6.000 exploitations soulève deux difficultés principales :

— **le coût de l'opération**. Il est tout à fait exclu de multiplier celui-ci par un coefficient proche de 2. On sait que l'essentiel du financement est national et que le coût unitaire de la comptabilité payée à un Centre de gestion est compris pour 1974 entre 1.500 F et 1.800 F.

— **la représentation des petites exploitations**. En réalité, en l'état actuel de non-réceptivité du milieu agricole et singulièrement des petites exploitations à l'égard d'une investigation sur les revenus, on peut se demander si malgré une extension du volume de l'échantillon, il ne subsisterait pas à terme une différence entre champ théorique et champ réellement observé. On peut considérer en effet que les seuils appliqués laissent subsister dans le champ du réseau un certain nombre de petites unités en « dimension économique » à fort taux de refus (3).

2. HOUÉE Paul. Les étapes du développement rural. Tome 2, p. 64. Editions Ouvrières, Paris, 1972.

3. Cette appréciation des taux de refus est délicate. En réalité et c'est fort regrettable, il n'y a jamais eu d'étude systématique de ce taux, notamment lors de la phase de mise en place du réseau. Mais il y a chaque année lors du renouvellement de l'échantillon, une difficulté au maintien des catégories de petites exploitations : aux réticences des exploitants, souvent au seuil de pauvreté et sceptiques sur l'intérêt pour eux de participer à une opération statistique de ce genre, s'ajoute une réticence des comptables et peut-être de certains statisticiens car ce type d'entreprises, est peu performant (ce n'est pas la clientèle habituelle des centres de gestion) et a une importance économique assez faible.

Ces deux raisons expliquent que l'objectif de doublement de l'échantillon du réseau ait été visé à travers des modalités autres que l'extension simple du dispositif actuel :

— recours éventuel aux comptabilités d'exploitations suivies en gestion ;

— mise au point d'une enquête légère sur les revenus des petites exploitations.

A l'horizon 1978, l'échantillon actuel du réseau restant à un niveau de 3.000 entreprises, ces deux moyens fourniraient des compléments vraisemblablement vers le haut et vers le bas de l'échelle.

L'utilisation des comptabilités d'exploitations en gestion

L'existence de deux sources d'information sur l'économie des entreprises agricoles pose depuis longtemps un problème de fond concernant leur place relative [6]. A l'heure actuelle, le réseau est la source de l'Administration (d'ailleurs peu familiarisée, en dehors de certains échelons d'étude, avec l'utilisation de ce type de données), tandis que le stockage de références sert principalement à la profession et à certaines firmes privées qui financent quelques dépouillements particuliers. Mais dans le passé et encore aujourd'hui l'Administration a réalisé certains travaux à partir d'une exploitation spécifique du fichier « gestion ». En effet, celui-ci présente certaines différences intéressantes par rapport au réseau lui-même :

— existence d'une information de caractère analytique (marges par activité), pour les systèmes de production les plus répandus (polyculture-élevage) ;

— données plus nombreuses permettant de définir le cas échéant des sous-échantillons pour des objectifs précis.

Il faut ajouter un moindre formalisme dans les décisions d'exploitation. Les deux instruments ne sont donc pas identiques quant au type d'information fourni. On peut se demander si au plan du sondage, une certaine complémentarité ne serait pas possible. Les caractéristiques mentionnées plus haut ne sont pas forcément dirimantes : un échantillon peut être redressé pour peu que la fréquence de certaines observations anormales soit diminuée. On peut donc en théorie du moins essayer de redresser l'échantillon « gestion » pour le rendre plus

satisfaisant. Si cette tâche était accomplie, il resterait à situer l'échantillon « réseau » sur les strates non décrites spontanément par la gestion et à résoudre de nombreuses difficultés.

— *de caractère technique* : élimination de cas aberrants, compléments à définir à l'information existante, élaboration particulière de certaines données (par exemple le capital d'exploitation correspond à un contenu particulier).

— *de caractère organisationnel* : procédure de sélection à mettre en œuvre selon les règles communautaires, délai d'obtention des résultats : celui-ci a été ramené de 15 à 8 mois pour le réseau lui-même, il semble qu'il soit sensiblement plus long pour l'opération de stockage de références, sans compter le problème posé par le choix d'exercices comptables différents de l'année civile.

— *de caractère administratif et financier* : une convention devrait être signée entre l'Administration et les Centres de gestion concernés. Elle devrait définir les modalités et notamment un coût raisonnable de la fourniture des renseignements permettant d'établir la fiche d'exploitation utilisée pour les besoins du réseau d'information.

L'enquête légère sur les revenus des petites exploitations

Le questionnaire envisagé doit permettre de recueillir des informations sur les recettes et les dépenses trimestrielles et laisse de côté les renseignements de caractère physique tels que rendements, quantités, etc. L'idée est qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place une comptabilité avec enregistrement systématique des mouvements (comme cela se fait dans un journal des opérations rempli par le comptable dans le cadre du réseau) pour approcher sans trop d'erreur le revenu annuel.

Une telle hypothèse de travail est sans doute acceptable, puisque dans le passé bien des comptabilités simplifiées ont été essayées en agriculture et continuent de l'être, souvent avec succès. On peut cependant se demander si ce changement de procédure est de nature à lever les réticences des chefs de petites exploitations. Sans doute pour réussir, une telle enquête devrait-elle avoir un caractère obligatoire. Les essais actuellement en cours fourniront, on l'espère, une estimation du taux de refus rencontré ainsi que de l'erreur d'observation.

LES PERSPECTIVES A PLUS LONG TERME

Les comptabilités de gestion dans le cadre des aides à la modernisation des exploitations agricoles

Une perspective intéressante s'ouvre avec la mise en œuvre du décret relatif à la modernisation des exploitations agricoles prévoyant la réalisation de plans de développement ainsi que l'aide à la comptabilité agricole. Dans l'un et l'autre cas, pour bénéficier de certaines aides

il faut que l'exploitant tienne une « comptabilité de gestion ».

Par là il faut entendre, comme le précise l'article 13, une comptabilité qui doit « permettre de remplir la fiche d'exploitation comptable du réseau d'information comptable agricole ». Par conséquent les précautions sont prises au moins au niveau des textes pour que ces nouvelles comp-

tabilités que tiendront les exploitants soient directement utilisables pour les besoins de la statistique agricole. Reste à mettre en place un dispositif permettant le contrôle de la qualité de l'information ainsi recueillie. Certes, le nombre de comptabilités de gestion dépendra de bien des facteurs parmi lesquels l'importance des aides, la lourdeur de la procédure de constitution des dossiers correspondants pouvant constituer un frein sérieux.

La clientèle potentielle de ces aides est difficile à estimer. Elle sera de toute façon inférieure au nombre d'adhérents TVA, régime normal, qu'on peut estimer pour 1975 à 300.000 environ. En effet, une partie de ceux-ci ne pourront bénéficier de ces aides, leurs revenus excédant les niveaux de références. Mais une autre partie trouvera un avantage dans le coût modique de passage d'une comptabilité TVA à une comptabilité de gestion.

Celui-ci pourrait être rémunéré par l'aide à la comptabilité. Un effectif de 20.000 comptes de gestion par an, peut constituer une hypothèse vraisemblable, en l'état actuel des prévisions.

En réalité toutefois, ces comptabilités seront de deux types :

— les comptabilités accompagnant les plans de développement : en dehors de l'année de référence, elles traduiront bien entendu la situation d'entreprises en croissance. Selon que l'on estime qu'une telle croissance est ou n'est pas représentative, on s'intéressera à la suite des comptabilités pour une même exploitation, ou bien à la seule comptabilité de l'année de base ;

— les comptabilités aidées sans demande de plans de développement : il est certain que ce type de comptabilités pourrait permettre une exploitation intéressante puisque en principe elles correspondront à des situations d'évolution normale des entreprises (et non accélérée comme dans le cas des plans de développement). On peut toutefois se demander si elles seront en grand nombre, le montant de l'aide étant vraisemblablement inférieur au

coût de la tenue de la comptabilité par un agent extérieur à l'entreprise.

Autres sources

La principale lacune dans le dispositif actuel comme dans le dispositif envisagé semble se situer au niveau de la source fiscale.

On a assisté en France à une véritable révolution fiscale avec en 1968 la généralisation de la taxe à la valeur ajoutée au secteur agricole et en 1970 la réforme de l'imposition sur le bénéfice réel. En 1973, on estime à 600.000 le nombre d'assujettis au remboursement forfaitaire, 274.000 celui des assujettis au régime normal, 9.000 celui des comptabilités fiscales (bénéfice réel). A des titres divers les deux derniers types mentionnés peuvent constituer des sources d'information pour peu que soient conçus des documents de contrôle permettant une exploitation statistique.

Dans le cas du régime normal, on dispose en effet des montants des achats et des recettes. Il suffirait de compléter par des indications sur la nature des mouvements (actuellement classés par taux), de noter aussi les ventes non encaissées, pour avoir une mesure du revenu sur près de 300.000 exploitations, sans que cette opération entraîne un coût de saisie des données.

Les comptabilités permettant de déterminer le bénéfice réel sont une deuxième source intéressante. Malgré certaines règles particulières, leur conception fait référence au plan comptable agricole. Elles se prêteraient donc bien, elles aussi, à une exploitation statistique moyennant certaines précautions.

En définitive, ces perspectives sont assez encourageantes. La situation en matière de diffusion de la comptabilité agricole est très évolutive et les possibilités de mesure des revenus devraient s'en trouver considérablement renforcées à moyen terme.

BIBLIOGRAPHIE

Références citées dans le texte

- [1] THÉODORE G. — Les progrès méthodologiques récents de la statistique agricole *Economie politique*, numéro spécial « L'agriculture », 1969, pp. 198-227.
- [2] CARLES R. — Nouvel instrument d'observation pour la statistique agricole : le réseau d'information comptable, *Economie et statistique*, novembre 1969, n. 6, pp. 62-66.
- [3] BERGMANN D.R. — Etude préliminaire à la mise en place d'un réseau d'information sur la situation et l'évolution des exploitations agricoles dans la CEE Direction générale de l'Agriculture, Communauté Economique Européenne, mai 1961.
- [4] CARLES R. — Premiers résultats pour la France du réseau d'information comptable agricole européen, *Economie Rurale*, n° 92, juillet-septembre 1972, pp. 69-83.
- [5] CARLES R. — Evolution des principaux systèmes de production agricole de 1967 à 1970 et disparités de revenus, *Economie Rurale*, n° 104, novembre-décembre 1974, pp. 15-26.
- [6] CARLES R. — Quelques remarques à propos de l'existence du réseau d'information comptable agricole et d'une opération de stockage de références menée par l'Institut de gestion et d'Economie rurale, INRA, janvier 1970, 23 p.